

GROUPE

SOUS SECTEURS AXE 2

ALIGNEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES (situation de référence)

<p>ODD1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde</p>	<p>C.1.1 D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,25 dollar par jour)</p>	<p>Protection sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Améliorer les conditions socio-économiques des groupes vulnérables <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la lutte contre la vulnérabilité des ménages et des catégories sociales défavorisées • Renforcement de la lutte contre les violences basées sur le Genre • Consolidation et renforcement des mécanismes de transferts sociaux • Amélioration de l'accès des groupes vulnérables aux ressources et aux facteurs de production • Mise en place de la Caisse Autonome de Protection Sociale Universelle (CAPSU) et promotion des bourses de sécurité familiales ➢ Étendre la protection sociale au secteur informel et aux groupes vulnérables <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la Lutte contre l'évasion sociale • Élargissement de la protection sociale aux petits contribuables • Développement des mécanismes de ciblage • Extension de la gratuité des soins sanitaires en faveur des groupes vulnérables ➢ Renforcer la sécurité sociale des Travailleurs et des Retraités <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du niveau de revenu de certaines catégories de travailleurs ➢ Gestion des Risques et Catastrophes <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la gestion des risques des catastrophes naturelles <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un fonds d'intervention d'urgence contre les catastrophes • Mise en place d'un mécanisme d'assistance et d'indemnisation des victimes de catastrophes ➢ assurer à tous un état nutritionnel satisfaisant particulièrement les enfants de moins de 5ans, les femmes en âge de procréer et les adolescents <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la couverture en services essentiels de nutrition pour les enfants de -5ans, les femmes et les adolescents • Amélioration des connaissances nutritionnelles des populations pour l'adoption de comportements favorables à une bonne nutrition • Renforcement de l'accessibilité à des aliments à haute valeur nutritive 	<p>Identification des Lettres de politiques sectorielles (LPS) (période de mise en œuvre et échéance de révision, etc.)</p>	<p>Identification des principaux projets et programmes opérationnels de chaque cible</p>
--	---	--	--	---

<p>C.1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges qui souffrent d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays</p>	<p>Protection sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer les conditions socio-économiques des groupes vulnérables <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la lutte contre la vulnérabilité des ménages et des catégories sociales défavorisées • Renforcement de la lutte contre les violences basées sur le Genre • Consolidation et renforcement des mécanismes de transferts sociaux • Amélioration de l'accès des groupes vulnérables aux ressources et aux facteurs de production • Mise en place de la Caisse Autonome de Protection Sociale Universelle (CAPSU) et promotion des bourses de sécurité familiales ➤ Étendre la protection sociale au secteur informel et aux groupes vulnérables <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la Lutte contre l'évasion sociale • Élargissement de la protection sociale aux petits contribuables • Développement des mécanismes de ciblage • Amélioration des mécanismes de santé • Extension de la gratuité des soins sanitaires en faveur des groupes vulnérables ➤ Renforcer la sécurité sociale des Travailleurs et des Retraités <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du niveau de revenu de certaines catégories de travailleurs <p>Gestion des Risques et Catastrophes</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer la gestion des risques des catastrophes naturelles <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un fonds d'intervention d'urgence contre les catastrophes • Mise en place d'un mécanisme d'assistance 		
<p>Cible 1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient</p>	<p>Protection sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer les conditions socio-économiques des groupes vulnérables <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la lutte contre la vulnérabilité des ménages et des catégories sociales défavorisées • Renforcement de la lutte contre les violences basées sur le Genre • Consolidation et renforcement des mécanismes de transferts sociaux • Amélioration de l'accès des groupes vulnérables aux ressources et aux facteurs de production • Mise en place de la Caisse Autonome de Protection Sociale Universelle (CAPSU) et promotion des bourses de sécurité familiales ➤ Étendre la protection sociale au secteur informel et aux groupes vulnérables <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la Lutte contre l'évasion sociale • Élargissement de la protection sociale aux petits contribuables • Développement des mutuelles de santé 		

<p>C.1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des mécanismes de ciblage • Extension de la gratuité des soins sanitaires en faveur des groupes vulnérables ➤ Renforcer la sécurité sociale des Travailleurs et des Retraités <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de la réforme sur l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) • Amélioration du niveau de revenu de certaines catégories de travailleurs • Amélioration du système formel de sécurité sociale et de la gestion des prestations <p>Habitat et Cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Assurer une meilleure planification et gestion de l'espace des villes et autres agglomérations <ul style="list-style-type: none"> • Systematisation des autorisations de construction • Renforcement de la sécurité en application du Code de la construction ➤ Améliorer la qualité du cadre de vie en milieu urbain et rural <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de zones de recasement ➤ Lutter contre les inondations <ul style="list-style-type: none"> • Restructuration des zones inondables 		
<p>C.1.5 D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental et leur vulnérabilité</p>	<p>Environnement et Développement Durable</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Atténuer les effets des changements climatiques <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités d'intervention pour une adaptation aux changements climatiques • Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres • Conservation de la biodiversité et des aires protégées • Lutte contre la pollution et les effets néfastes des changements climatiques ➤ Renforcer les capacités de gestion de l'Environnement et des Ressources Naturelles <ul style="list-style-type: none"> • Production et diffusion des informations sur l'état de l'environnement et des ressources naturelles • Promotion de l'éducation environnementale <p>Gestion des Risques et Catastrophes</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Prévenir et réduire les risques et catastrophes <ul style="list-style-type: none"> • Développement des plans de contingence au niveau national et régional • Opérationnalisation de la plateforme multisectorielle de réduction des risques de catastrophe • Révision du dispositif de réponse d'urgence aux catastrophes • Promotion de la culture de la prévention et de la gestion des risques et catastrophes naturelles • Mise en place de systèmes d'alerte précoce sur les risques naturels • Maîtrise des risques d'accidents industriels majeurs ➤ Améliorer la gestion des risques des catastrophes naturelles <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un fonds d'intervention d'urgence contre les catastrophes • Mise en place d'un mécanisme d'assistance et d'indemnisation des victimes de catastrophes <p>Habitat et Cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Lutter contre les inondations <ul style="list-style-type: none"> • Restructuration des zones inondables • Mise en place d'infrastructures, d'ouvrages de drainage des eaux 		

	<ul style="list-style-type: none"> • Relogement des personnes vivant dans des zones basses et/ou non aedificandi • Mise en place de systèmes d'alerte • 		
<p>ODD2 Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</p>			
<p>C.2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante</p>	<p>Cible 2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées</p>		
<p>C.2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante</p>	<p>➤ assurer à tous un état nutritionnel satisfaisant particulièrement les enfants de moins de 5ans, les femmes en âge de procréer et les adolescents</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la couverture en services essentiels de nutrition pour les enfants de -5ans, les femmes et les adolescents • Amélioration des connaissances nutritionnelles des populations pour l'adoption de comportements favorables à une bonne nutrition • Renforcement de l'accessibilité à des aliments à haute valeur nutritive 		
<p>Cible 2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées</p>	<p>Santé et Nutrition</p> <p>➤ Réduire le fardeau de la morbidité et de la mortalité maternelle et infanto-juvéniles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la santé de la mère, de l'enfant et du nouveau-né • Généralisation de l'assistance à l'accouchement • Amélioration de l'accès aux soins des femmes en milieu rural • Prise en charge du nouveau-né • Promotion de la planification familiale ➤ Assurer à tous un état nutritionnel satisfaisant particulièrement les enfants de moins de 5ans, les femmes en âge de procréer et les adolescents • Renforcement de la couverture en services essentiels de nutrition pour les enfants de -5ans, les femmes et les adolescents • Amélioration des connaissances nutritionnelles des populations pour l'adoption de comportements favorables à une bonne nutrition • Renforcement de l'accessibilité à des aliments à haute valeur nutritive 		

<p>C.3.3. D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles</p>	<p>Eau potable et Assainissement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Améliorer l'accès à l'eau potable des populations en milieu urbain et rural <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la qualité de l'eau <p>Santé et Nutrition</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Accroître les performances du secteur en matière de prévention et de lutte contre la maladie <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de prise en charge de la maladie • Renforcement de la surveillance intégrée de la maladie et de la riposte • Renforcement du contrôle des maladies prioritaires • Renforcement de l'offre de soins 		
<p>Cible 3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être</p>	<p>Protection sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Améliorer les conditions socio-économiques des groupes vulnérables ➢ Renforcement de la lutte contre la vulnérabilité des ménages et des catégories sociales défavorisées <p>Santé et Nutrition</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promotion de la planification familiale • Amélioration de la couverture vaccinale de l'enfant • Couverture adéquate en consultation post natale 		
<p>Cible.3.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux</p>	<p>Santé et Nutrition</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Réduire le fardeau de la morbidité et de la mortalité maternelle et infantile-juvéniles <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'accès aux soins des femmes en milieu rural • Promotion de la planification familiale 		
<p>Cible 3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable</p>	<p>Protection sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Étendre la protection sociale au secteur informel et aux groupes vulnérables <ul style="list-style-type: none"> • Développement des mutuelles de santé • Extension de la gratuité des soins sanitaires en faveur des groupes vulnérables ➢ Renforcer la sécurité sociale des Travailleurs et des Retraités • Mise en œuvre de la réforme sur l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) • Amélioration du système formel de sécurité sociale et de la gestion des prestations 		

<p>C.3.9 D'ici à 2030, réduire netement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol</p>	<p>Environnement et Développement Durable</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Atténuer les effets des changements climatiques <ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre la pollution et les effets néfastes des changements climatiques • Amélioration de la gestion des déchets solides et liquides ➤ Gestion des Risques et Catastrophes <ul style="list-style-type: none"> ➤ Prévenir et réduire les risques et catastrophes • Amélioration de la sécurité du transport de matières dangereuses • Elaboration de textes réglementant le transport de matières dangereuses • Maîtrise des risques d'accidents industriels majeurs 		
<p>Cible 3 b Appuyer la recherche et la mise au point de vaccins et de médicaments contre les maladies, transmissibles ou non, qui touchent principalement les habitants des pays en développement, donner accès, à un coût abordable, à des médicaments et vaccins essentiels, conformément à la Déclaration de Doha sur l'Accord sur les ADPIC et la santé publique, qui réaffirme le droit qu'ont les pays en développement de tirer pleinement parti des dispositions de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce relatives à la marge de manœuvre nécessaire pour protéger la santé publique et, en particulier, assurer l'accès universel aux médicaments</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la disponibilité des médicaments et des produits médicochirurgicaux • Promotion de l'industrie pharmaceutique • Promotion de la recherche en santé 	<ul style="list-style-type: none"> • 	<ul style="list-style-type: none"> •
<p>Cible 3.c Accroître considérablement le budget de la santé et le recrutement, le perfectionnement, la formation et le maintien en poste du personnel de santé dans les pays en développement, notamment dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement</p>	<p>Santé et Nutrition</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer la gouvernance du secteur de la santé <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un système de gestion des ressources humaines • Amélioration des capacités du secteur en matière de planification et de gestion administrative et financière • 		

<p>ODD 4. Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie</p>			
<p>C4.1 Faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit, équitable et de qualité, qui leur donne des acquis pertinents et effectifs</p>	<p>Education et Formation</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en place un cycle fondamental d'éducation de base de 10 ans <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'environnement scolaire et des Daaras ; • Construction et réhabilitation de salles de classes • Dotation des élèves en manuels requis ; • Diversification de l'offre éducative ; • Résorption des disparités d'accès à l'éducation ; • Consolidation de bases dans les disciplines fondamentales (Lecture, Mathématiques) ; ➤ Améliorer la qualité des enseignements et apprentissages <ul style="list-style-type: none"> • Promotion du maintien des élèves, en particulier des filles à tous les niveaux ; • Encadrement des enseignants dans les classes ; • Construction, réhabilitation et équipement de collèges, lycées et des CRPPE ; 		
<p>C4.2 Veiller à ce que toutes les filles et tous les garçons bénéficient d'activités de développement et de soins de la petite enfance et d'une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire</p>	<p>Education et Formation</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en place un cycle fondamental d'éducation de base de 10 ans <ul style="list-style-type: none"> • Développement de l'enseignement maternel ; <p>Santé et Nutrition</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réduire le fardeau de la morbidité et de la mortalité maternelle et infantile-juvéniles <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la santé de la mère, de l'enfant et du nouveau-né ; • Amélioration de la couverture vaccinale de l'enfant ; ➤ Assurer à tous un état nutritionnel satisfaisant particulièrement les enfants de moins de 5ans, les femmes en âge de procréer et les adolescents ; <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la couverture en services essentiels de nutrition pour les enfants de -5ans, les femmes et les adolescents ; • Renforcement de l'accessibilité à des aliments à haute valeur nutritive ; 		

<p>C4.3 Veiller à ce que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire; de qualité et d'un coût abordable</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Promouvoir la formation professionnelle orientée vers le marché de l'emploi • Développement et décentralisation des opportunités de formation professionnelle et continue ; • Diversification des filières de formation professionnelle et technique ; • Construction, réhabilitation et équipement de lycées et de centres de formation professionnelle et technique ; • Promotion de l'orientation professionnelle des jeunes vers la FPT ; • Adaptation de l'offre de formation professionnelle aux besoins de l'économie ➤ Intégrer l'apprentissage dans le système de la formation professionnelle et technique • Renforcement de la formation professionnelle des femmes ; • Mise en place d'un dispositif de validation des acquis de l'expérience ; • Promotion de l'accès des filles aux filières industrielles et technologiques ; • Mise en place d'un système national d'évaluation des apprentissages techniques et professionnels et de validation des acquis de l'expérience ; ➤ Développer une offre d'enseignement supérieur diversifié et de qualité • Amélioration de l'accès à l'enseignement supérieur ; • Développement de filières spécialisées prenant en compte le renforcement des formations professionnelles courtes ; • Création de nouveaux pôles universitaires centrés sur les potentialités économiques des régions ; • Augmentation des capacités d'accueil d'hébergement dans les Universités ; • Promotion de l'utilisation des TTC dans la formation des étudiants ; • Développement des formations ouvertes et à distance ; • Renforcement des moyens de perfectionnement et valorisation des expériences au niveau de l'Enseignement supérieur ; 	<p style="text-align: right;">➤</p>	<p style="text-align: right;">➤</p>
<p>C4.4 Augmenter de []% le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et l'entrepreneuriat</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Promouvoir la formation professionnelle orientée vers le marché de l'emploi • Développement et décentralisation des opportunités de formation professionnelle et continue ; • Diversification des filières de formation professionnelle et technique ; • Construction, réhabilitation et équipement de lycées et de centres de formation professionnelle et technique ; • Promotion de l'orientation professionnelle des jeunes vers la FPT ; • Adaptation de l'offre de formation professionnelle aux besoins de l'économie ; ➤ Intégrer l'apprentissage dans le système de la formation professionnelle et technique • Renforcement de la formation professionnelle des femmes ; • Formation des maîtres d'apprentissage et des apprentis ; • Promotion de l'accès des filles aux filières industrielles et technologiques ; 	<p style="text-align: right;">➤</p>	<p style="text-align: right;">➤</p>

<p>C4.5 Eliminer les disparités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ mettre en place un cycle fondamental d'éducation de base de 10 ans • Diversification de l'offre éducative • Résorption des disparités d'accès à l'éducation ➤ Améliorer la qualité des enseignements et apprentissages ➤ Promouvoir la formation professionnelle orientée vers le marché de l'emploi • Développement et décentralisation des opportunités de formation professionnelle et continue • Diversification des filières de formation professionnelle et technique 	<p style="text-align: right;">➤</p>	<p style="text-align: right;">➤</p>
<p>C4.6 Veiller à ce que tous les jeunes et au moins 1 % des adultes des deux sexes sachent lire, écrire et compter</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en place un cycle fondamental d'éducation de base de 10 ans • Diversification de l'offre éducative • Dotation des élèves en manuels requis • Consolidation de bases dans les disciplines fondamentales (Lecture, Mathématiques) ➤ Eradiquer l'analphabétisme et promouvoir les langues nationales • Diversification de l'offre d'éducation Non formelle • Promotion des langues nationales dans l'enseignement de base et dans l'alphabétisation 	<p style="text-align: right;">➤</p>	<p style="text-align: right;">➤</p>
<p>C4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de</p>	<p>Environnement et Développement Durables</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcer les capacités de gestion de l'Environnement et des Ressources Naturelles • Promotion de l'éducation environnementale • Production et diffusion des informations sur l'état de l'environnement et des ressources naturelles <p>Gestion des Risques et Catastrophes</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Prévenir et réduire les risques et catastrophes • Promotion de la culture de la prévention et de la gestion des risques et catastrophes naturelles 		
<p>ODD 5 Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</p>			
<p>Cible 5.2 Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation</p>	<p>Protection sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer les conditions socio-économiques des groupes vulnérables • Renforcement de la lutte contre les violences basées sur le Genre 		